



À la découverte de la Biodiversité de

Saint-Lyphard



Parc
naturel
régional
de Brière



Une autre vie s'invente ici

Saint-
LYphard

Avant propos



ROGER COUÉ,
IER ADJOINT ENVIRONNEMENT / TRAVAUX / URBANISME
SAINT-LYPHARD

Les événements climatiques dramatiques de l'été 2021, ainsi que le dernier rapport du GIEC viennent confirmer ce que les scientifiques n'ont de cesse de répéter : la décennie 2020-2023 est cruciale pour limiter les dégâts. Aucun pays ne sera à l'abri des conséquences dévastatrices du changement climatique. S'il appartient à l'État, Régions et Départements et Intercommunalités d'agir, la commune, depuis les élections municipales de 2020, a décidé de s'engager pour, à son échelle, tenter de sensibiliser la population à ces problématiques.

Nous n'avons pas la prétention de pouvoir éteindre l'incendie mais, tel le colibri et ses gouttes d'eau, nous nous sommes investis dans des démarches et actions concrètes communes en faveur de la préservation de nos espaces naturels et de notre richesse environnementale sur notre territoire.

Dès le début de ce mandat, notre équipe municipale a nommé un adjoint et un conseiller municipal délégués à l'Environnement, mais y a aussi alloué un budget spécifique.

En 2021, le choix a été pris de rejoindre la démarche des Atlas de la Biodiversité Communale, animés par le Parc Naturel Régional de Brière pour la période 2021 – 2023. Celui-ci a permis de réaliser un état des lieux global de la faune, de la flore et des habitats, présents sur la commune, et ainsi d'améliorer les connaissances de notre patrimoine naturel local fragile et d'agir en identifiant les enjeux qui nous sont propres.

Mais la réalisation de cet Atlas fut avant tout une démarche participative. Les habitants de Saint-Lyphard ont ainsi vivement été encouragés à participer aux animations proposées, à découvrir le petit monde vivant parfois imperceptible mais pourtant bien réel et sous nos yeux. Partant du principe selon lequel « On protège ce que l'on connaît », nous souhaitons associer les Lyphardais aux actions que nous continuons de mener, dans le cadre de l'installation récente d'un Refuge LPO sur la commune par exemple. Selon nous, la réussite de ces actions sont indissociables de leur pleine compréhension par les habitants. Puisque c'est ENSEMBLE que nous irons plus loin.



**ÉRIC PROVOST,
PRÉSIDENT DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE BRIÈRE**

Notre ambition et notre engagement doivent être à la hauteur du territoire remarquable dans lequel nous vivons. Acteur de la préservation des paysages, de la faune et de la flore, le Parc naturel régional de Brière accompagne les communes s'engageant dans la construction et la mise en œuvre d'atlas. Il promeut le développement de politiques locales en faveur de la biodiversité.

Les Atlas de la biodiversité communale, dans lesquels la commune de Saint-Lyphard a voulu s'inscrire, sont un bel exemple de l'appui du Parc aux communes. Lancé en 2019, ce programme a d'abord intégré 8 communes volontaires sur lesquelles des inventaires et une sensibilisation des publics ont été menés : Montoir-de-Bretagne, Donges, Saint-Malo-de-Guersac, Besné, Trignac, Pont-Château, Prinquiau et Crossac. Fort de la dynamique de ces premiers atlas, en 2021, c'est l'ensemble des communes du territoire du Parc qui ont émis le souhait de s'engager dans une démarche d'atlas, dont la commune de Saint-Lyphard.

Depuis 2019, ce ne sont pas moins de 60 000 ha d'habitats naturels qui ont été cartographiés et plus de 21 000 observations de faune collectées. Du côté des habitants, ce sont 387 animations qui leur ont été proposées, pour plus de 3 000 participations, alors que 500 enfants suivaient un projet fédérateur lié aux atlas. L'amélioration des connaissances sur le patrimoine naturel et son partage auprès des habitants n'ont jamais été aussi importants.

Produit d'une volonté politique locale, l'Atlas de la biodiversité de Saint-Lyphard résulte d'une opération conjointe entre la commune, le Parc, les associations partenaires, la Région des Pays de La Loire, le Département de Loire-Atlantique, Cap-Atlantique La Baule-Guérande Agglomération, Saint-Nazaire Agglo, l'Office Français pour la Biodiversité et le FEDER (Fonds européen de développement régional).

Aujourd'hui, nous sommes ravis et fiers de vous présenter les résultats des Atlas de la biodiversité communale. Au cours de votre lecture, vous pourrez découvrir quelques espèces d'insectes parmi les 117 ayant été observées Saint-Lyphard en 2023, la présence de marais accueillant une faune et une flore fragile, ou encore la forte valeur patrimoniale de nos prairies et de nos landes qui se côtoient en harmonie.

Cet atlas s'adresse à la fois aux citoyens, aménageurs et décideurs pour leur permettre de découvrir la biodiversité communale, mais aussi pour faciliter les décisions et la mise en place d'actions de préservation et de restauration de la nature.

Bonne lecture,

1188 Observations

en 2021-2023



Sources : PnrB, BDORTHO IGN

Réalisation : PNRB, 2023



Notre
biosphère

○ Données historiques avant ABC

● Données ABC 2021-2023



1 430 ha
habitats naturels



47
espèces de papillons de jour
(74 dans le département)



34
espèces de libellules
(60 dans le département)



29
espèces d'orthoptères
(68 dans le département)

La biodiversité de Saint-Lyphard en chiffres*



14
espèces de chauves-souris
(23 dans le département)



71
espèces d'oiseaux nicheurs
(201 dans la région)



4
espèces de reptiles
(10 dans le département)



9
espèces d'amphibiens
(15 dans le département)

*Compilation des données ABC et des données historiques disponibles





Prairies



© P. Trécul

1 178 ha
de prairies

Inondées une grande partie de l'hiver et du printemps, les prairies humides sont localisées dans les marais et aux abords des cours d'eau. Elles présentent une végétation herbacée assez basse et jouent plusieurs rôles fonctionnels (épuration, hydraulique...) importants pour le territoire. Les prairies sèches ou mésophiles, entretenues grâce à l'activité agricole (pâturage ou fauche), abritent une végétation

herbacée variable en fonction de la fertilité du sol. Ces prairies peuvent abriter de nombreuses plantes rares et menacées et constituent, avec les haies qui les bordent, un habitat privilégié pour de nombreux oiseaux et insectes.



TRITON CRÊTÉ

La crête de ce triton est très caractéristique lorsque les mâles l'arborent en période nuptiale. Outre sa grande taille, il arbore également une bordure noire tachetée de blanc rappelant une nuit étoilée. C'est par ailleurs en pleine nuit qu'il est plus aisé de l'observer, lors des parades nuptiales durant lesquelles le mâle réalise une danse sous-marine en ondulant sa crête.



MÉLITÉE DU PLANTAIN

Ce petit papillon mesure entre 3 à 4 centimètres et il est facile de le confondre avec les autres espèces de mélitées. Sa particularité est, comme son nom l'indique, qu'il se reproduit majoritairement sur sa plante hôte : le plantain. Jusqu'à 300 œufs sont pondus sur les feuilles dont les chenilles vont ensuite se nourrir. Il est possible d'observer cette Mélitée dans les prairies.



CRIQUE TRICTOIRE

Ce petit criquet aux couleurs vertes, noires et rouges est une espèce typique des prairies humides et des marais. Il est souvent présent à proximité d'eau libre. Rare au niveau national, il est assez commun sur le territoire du Parc grâce aux grandes surfaces de zones humides encore présentes.



BRUANT ZIZI

Le Bruant zizi est un passereau qui affectionne les milieux ouverts tels que les prairies constellées de haies assez denses pour y faire son nid. La période de reproduction débute dès avril jusqu'en août durant laquelle 3 à 4 œufs sont pondus par couvée. L'alimentation du Bruant zizi varie selon la saison, étant granivore la majeure partie de l'année, puis se nourrit de vers ou d'insectes lors de la nidification.

Mares



© P.trécul

22 ha
de mares

Dans un paysage agricole dominé par l'élevage, les ressources en eau et en herbe sont indispensables aux troupeaux. Ainsi, les terres de bocage sont aujourd'hui ponctuées de mares creusées par les paysans pour l'abreuvement du bétail. Elles accueillent aussi de nombreuses espèces

d'amphibiens et une flore patrimoniale protégée. Cependant, les changements de pratiques agricoles entraînent une perte d'usage de ces points d'eau, aboutissant à leur comblement volontaire ou par déprise.



© P.Trécul

MURIN DE DAUBENTON

Cette chauve-souris est inféodée aux points d'eau qui lui servent de terrains de chasse, comme les mares, lacs ou étangs à condition qu'ils soient à proximité de boisements ou de haies. Elle se nourrit alors exclusivement d'insectes présents à la surface de l'eau. Ses gîtes se composent principalement de cavités arboricoles. Le Murin de Daubenton est sédentaire, ses gîtes d'été et hivernants étant généralement assez proches l'un de l'autre.



© P.Trécul

PÉLODYTE PONCTUÉ

Le Pélodyte ponctué est un tout petit crapaud qui ne dépasse pas les 4 cm de long. Il doit son nom aux ponctuations vertes qui recouvrent son dos. Mais ce qui est le plus étonnant chez cette espèce est son chant qui s'apparente à deux boules de pétanque qui s'entrechoquent. On peut l'observer dans toutes sortes de milieux comme les prairies et les boisements, mais aussi dans des habitats plus anthropisés comme les carrières ou les jardins.



© P.Trécul

NAÏADE AUX YEUX ROUGES

La Naïade aux yeux rouges appartient aux groupes des demoiselles, c'est-à-dire que contrairement aux libellules, leurs ailes sont repliées lorsqu'elles sont au repos. Cette espèce occupe les eaux stagnantes très végétalisées, idéalement avec des nénuphars. Ces populations sont en déclin sur le territoire à cause de la destruction de ses habitats et notamment des herbiers aquatiques, consommés par les espèces exotiques envahissantes.



© P.Trécul

FLÛTEAU NAGEANT

Signe d'une bonne qualité de l'eau, cette plante aquatique vivace colonise les mares, étangs, cours d'eau ou encore les fossés pauvres en substances nutritives. Flottante en surface, cette plante s'enracine pourtant bien dans le sol et, pour cette raison, elle préfère les eaux peu profondes. Néanmoins, elle est capable de supporter d'importantes variations d'eau y compris des assèchements temporaires. Cette espèce est "héliophile" (qui aime la lumière), elle ne supporte donc pas de fortes concurrences végétales lui faisant de l'ombre.

Marais



© L.Da Silva

95 ha
de marais

Longuement inondés jusqu'au printemps, les marais restent relativement humides toute l'année. Selon les pratiques d'exploitation, les formations végétales y sont variées avec des roselières, des prairies humides souvent dominées par des joncs et des laïches mais aussi des fourrés et des boisements humides.

Ces marais forment un écosystème accueillant pour de nombreuses espèces animales qui y trouvent des ressources alimentaires abondantes.



MORIO

Star des marais briérons, le Morio est capable d'hiverner à l'état adulte dans des tas de bois, souches et autres abris leur évitant la morsure du froid. À la sortie de l'hiver, ils s'empressent de se nourrir de chatons de Saule sur lesquels ils s'alimentent et puisent dans leurs dernières ressources pour y pondre jusqu'à 200 œufs. Ces derniers ressemblent à de minuscules engrenages à symétrie parfaite.



CRIQUET ENSANGLANTÉ

Reconnaisable à son « tsic, tsic » qu'il produit lors de la stridulation, le criquet ensanglanté est une espèce caractéristique des marais à végétation dense. Ce bruit s'apparentant à un craquement d'allumette ne permet aucune confusion avec d'autres criquets. S'il est menacé dans certaines régions, c'est une espèce très commune en Brière où les zones humides sont particulièrement présentes.



GRANDE AIGRETTE

La Grande Aigrette est un échassier de grande taille, reconnaissable à son plumage blanc et son long cou. En période nuptiale, son bec jaune devient noir. Nicheuse récente en Brière, elle affectionne les zones humides, notamment les prairies pour s'alimenter, ainsi que les roselières et les boisements humides pour nicher, souvent en compagnie du Héron cendré.



COCCINELLE À TREIZE POINTS

Inféodée aux milieux humides, la Brière est un bastion pour la Coccinelle à treize points. Il n'est alors pas rare de l'observer dans la végétation des zones marécageuses et boisements humides. La Coccinelle à treize points se remarque par sa couleur orangée et son corps allongé. Comme les autres espèces de coccinelles, elle se nourrit principalement de pucerons.



Qu'est-ce qu'un ABC ?



Quoi ?

Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) permet de réaliser un état des lieux global de la faune, de la flore et des habitats présents sur une commune. Cet inventaire, orchestré par le Parc naturel régional de Brière et réalisé avec des scientifiques, a pour objectif d'améliorer les connaissances de notre patrimoine naturel local et d'agir en conséquence en identifiant les enjeux. Véritable outil d'information et de sensibilisation, il permet également des prises de décisions éclairées à l'échelle communale, pour préserver la biodiversité.

Pourquoi ?

À l'échelle mondiale, les scientifiques ne cessent de nous alerter sur la dégradation de la biodiversité avec, par exemple, le déclin des populations d'insectes et d'oiseaux dans nos campagnes. À l'échelle locale et face à l'urgence de la situation, la commune de Saint-Lyphard a engagé un projet d'ABC sur les années 2021-2023, pour tenter de mettre en place des actions concrètes en faveur de la biodiversité.

Comment ?

Pour améliorer les connaissances sur la faune et la flore, le syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière a fait appel à des experts qui ont parcouru les communes engagées dans la démarche pour faire l'inventaire de leur patrimoine naturel. Les groupes inventoriés sont les oiseaux, les reptiles, les amphibiens, les chauves-souris, la flore et les habitats naturels, ainsi que certains insectes comme les papillons de jour, libellules, criquets, grillons, et sauterelles.



© P.Trécul / Chardonneret élégant

Ils ont participé



Bibliothèque

Votre « Bibliothèque pour tous » comme quartier général de la nature ! Elle a abrité un point relais où vous pouviez trouver toutes les informations dont vous aviez besoin sur les ABC. Vous pouviez y trouver les programmes d'animations, des renseignements sur les sciences participatives, des guides de détermination... Et bien d'autres documentations, régulièrement actualisées, pour mieux connaître la biodiversité.

Grand public

Vous aussi, vous avez participé à l'amélioration des connaissances ! Les naturalistes et scientifiques qui réalisent les inventaires ne peuvent être présents partout ! Votre implication a pu enrichir l'ABC. Au travers des animations et des programmes de sciences participatives, continuez à ouvrir l'œil et faites part de vos observations, tout en apprenant à reconnaître les espèces de votre territoire.

2759 personnes ont participé aux animations ABC en 2021 – 2023 dont 162 participants aux animations qui ont eu lieu sur Saint-Lyphard.

Public scolaire

À l'école, nos naturalistes en herbe ont découvert la biodiversité autour de chez eux. Interpréter un paysage, reconnaître les oiseaux, comprendre le fonctionnement des cycles naturels... sont des thématiques que les élèves ont abordées dans le cadre des projets fédérateurs, suivis par plusieurs classes réparties sur les communes du Parc. Les enfants ont alors été accompagnés à l'année par des animatrices pédagogiques, jusqu'à une restitution collective au mois de juin.

407 élèves de 3ème cycle ont participé aux projets fédérateurs 2021-2023 dont 25 élèves de CM1 de l'école Sainte-Anne.

Ma commune s'engage

Un ABC est avant tout un projet participatif porté par les élus de votre commune. Il s'agit alors d'un engagement visant à intégrer la biodiversité à l'ensemble des politiques locales (urbanisme, espaces verts, enfance, culture...). Il se traduit par la mise en place d'actions concrètes portées par la municipalité, en mobilisant des outils financiers spécifiques et en partenariat avec différents acteurs locaux.



© P.Trécul

Action 1 : Préserver et conserver les haies dans les paysages

Les haies bocagères apportent d'importants bénéfices pour les exploitations agricoles, mais aussi pour de nombreuses espèces faunistiques qui les utilisent comme refuges et axes de déplacements. Consciente de l'importance capitale du bocage au sein de nos paysages, la commune s'engage à conserver les haies et les préserver, ainsi que la faune associée, via leur intégration dans les documents d'urbanisme et leur restauration.



© M.Bréhat

Action 2 : Renaturation des espaces urbains

Les surfaces artificialisées ou minéralisées, créent des ruptures dans les continuités écologiques (Trames verte, bleue, noire, brune), empêchant ainsi la biodiversité de se déplacer pour assurer entièrement leur cycle de vie. Afin de lutter contre ce phénomène de fragmentation des habitats en ville, la commune de Saint-Lyphard s'engage à renaturer les zones urbaines et promouvoir la nature en ville.



© P.Trécul

Action 3 : Préserver et restaurer les habitats remarquables

Les pratiques d'élevage historiques menées à Saint-Lyphard permettent la présence encore actuelle de prairies naturelles, riches en pollinisateurs et en flore remarquable. Ces pratiques agricoles extensives permettent de préserver ces écosystèmes rarissimes sur le territoire. Restaurer les écosystèmes adjacents à ces habitats remarquables permettrait de créer une continuité écologique en faveur de la faune et la flore.

Agissez pour préserver la biodiversité



En balade

Respectez la quiétude de la faune, surtout en période de reproduction, évitez les cueillettes excessives, gardez votre chien en laisse, restez sur les chemins et ne laissez pas de traces de votre passage.



Au jardin

Créez un lieu favorable à l'accueil de la biodiversité dans votre jardin, en laissant un espace évoluer naturellement, en plantant des végétaux locaux adaptés, en construisant des abris et niochirs...



En privilégiant les transports doux

Privilégiez le vélo ou la marche à pied, et évitez la voiture pour vous déplacer.



En s'impliquant dans des organismes dédiés

Soutenez ou rejoignez les structures ou associations locales qui agissent pour la biodiversité.



En consommant de manière raisonnée

Consommez des produits locaux, de saison, respectueux de l'environnement, afin de garantir l'entretien des espaces naturels, agricoles et forestiers.



En observant et restant curieux

Se promener, écouter, observer la biodiversité, participer à des sorties nature, des conférences et animations... pour mieux la connaître et mieux la protéger.



En participant à la démarche scientifique

Découvrir, s'émerveiller... et inventorier ! Grâce aux différents programmes de sciences participatives, contribuez à l'amélioration des connaissances de la faune et de la flore qui peuplent notre territoire.



Ils nous accompagnent



© B. Duhamel / Triton palmé

Pour les expertises naturalistes

ACROLA

Inventaires des oiseaux
acrola.fr

GREZIA

Inventaires des papillons de jour,
odonates et orthoptères.
gretia.org

BRETAGNE VIVANTE

Inventaire botanique et des
habitats naturels.
bretagne-vivante.org

associé à

BIOPHILUM

LA CROIX BOTANIK

GROUPE MAMMALOGIQUE BRETON

Inventaire des chiroptères
www.gmb.bzh

Pour les animations grand public

Atlas Entomologique Régional (AER)

BISE (Brivet Initiatives Santé Environnement)

Bretagne Vivante

Connaître & Protéger la Nature (CPN)
Les Mulots chevelus / Curieux Par Nature

CPIE Loire océane

Fédération régionale des chasseurs des Pays
de la Loire

Fédération de pêche Loire-Atlantique

Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique (GNLA)

La jardinière des sens

L'Herboristerie des marais

LPO Loire-Atlantique

Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN)

Office Français pour la Biodiversité (OFB)

Office National des Forêts (ONF)

Patrick Trécul

SHF (Société Herpétologique de France)



Notre
bio
sphère
Parc naturel régional de Brière

© P.Trécul / Serin cini

Photo tête de couverture : © Mairie de Saint-Lyphard

L'Atlas de la Biodiversité Communale a été financé par la commune et :

